

Revue Science and Video

Normes pour la présentation d'un manuscrit

Nom
Prénom
Discipline scientifique,
Institution de rattachement,
Pays
(joindre une photo de l'auteur s'il en est d'accord)

Titre de l'article

– Intertitres :

Intertitre I : bdc, corps 14 romain — ex. : **Technique et production**

Intertitre II : bdc, corps 12 romain gras — ex. : **La tannerie et le travail des peaux**

Intertitre III : bdc, corps 12 italique gras — ex. : ***Description et matériel***

Intertitre IV : bdc, corps 12 italique maigre — ex. : *Le travail de la pierre*

Ne pas débiter les intertitres par : A, B, I, 1, a) b), etc.

Quelques règles au cours de la frappe

– *Abréviations ou sigles*

Dresser une liste s'ils sont nombreux ou indiquer pour leur première apparition dans le texte le nom en entier suivi du sigle entre parenthèses (les sigles doivent être composés en lettres capitales sans points (AFNOR, CNRS)).

– *Guillemets*

Ils sont composés à la française « guillemets ».

Les guillemets à l'intérieur de la citation sont composés à l'anglaise “guillemets”.

Références bibliographiques en fin d'article

– *Article dans un ouvrage collectif (avec responsable scientifique)*

Nom Initiale prénom, année, « Titre article », in Initiale prénom Nom (éd.) ou (dir.),
Titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, numéros de pages de l'article.

Lévi-Strauss C., 1969, « Le problème des relations de parenté », in J. Berque (éd.), *Systèmes de parenté ? Entretiens interdisciplinaires sur les sociétés musulmanes*, Paris, EPHE, p. 13-21.

– *Ouvrage d'auteur*

Nom Initiale prénom, année, *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur (éventuellement collection...).

Tillion G., 1997, *Le harem et les cousins*, Paris, Le Seuil.

– Article dans revue

Nom Initiale prénom, année, « Titre article », *Revue*, n° ..., pages de l'article.

Hermay A., 1998, « Les têtes rapportées dans la sculpture grecque archaïque », *Bulletin de correspondance hellénique (BCH)*, 122, p. 53-74.

– Numéro spécial de revue – ouvrage avec responsable scientifique (éd. ou dir.)

Nom Initiale prénom (éd.) ou (dir.), année, *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur (*nom de la Revue*, n°...)

Verilhac A.-M., Vial C., 1998, *Le mariage grec, du VI^e siècle av. J.-C à l'époque d'Auguste*, Athènes, École française d'Athènes (*Bulletin de correspondance hellénique*, suppl. 32).

– Article dans numéro spécial de revue

Nom Initiale prénom, année, « Titre de l'article », in initiale Prénom Nom (dir.) ou (éd.), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur (*nom de la Revue*, n°...), numéros des pages de l'article.

Bloch M., 1970, « Les aliments de l'ancienne France », in J.-J. Hermadinquer (éd.), *Pour une histoire de l'alimentation*, Paris (*Cahiers des Annales*, 28), p. 232-240.

– Références d'articles ou d'ouvrages en langue étrangère

Elles sont composées de la même manière que les autres références :

- l'éditeur scientifique est écrit (éd.) et non pas (ed.)
- le lieu d'édition est en français : ex. London : Londres.
- le titre de l'article est composé avec les substantifs en bas de casse
- le titre de l'ouvrage est composé avec les substantifs en capitales

Notes

- Les appels de note doivent être insérés automatiquement et non manuellement (Insertion – Notes de bas de page – numérotation automatique et non pas personnalisée)

Références bibliographiques en notes

- Initiale prénom nom, date (plus n° de page citée) Ex. : M. Ballard, 1983, p. 42.
- Si le même auteur est cité dans plusieurs notes qui se suivent, répéter le nom.
- Pour les notes faisant référence à un même auteur répéter le nom (ne pas utiliser *Id.*, *ibid.*, *op. cit.*).
- Si un auteur a publié plusieurs articles ou livres dans la même année, préciser après la date : a, b, c, etc.

Dans les références bibliographiques situées en notes ou dans une bibliographie la pagination doit être précise : p. 35 ou p. 35-38. Les références du type p. 46 *sq.* ou 46 et suiv., sont à proscrire.

Aucune référence bibliographique abrégée du type (Garcin, 1992 : 114-125) ne doit être insérée dans le texte.

Iconographie

- Fournir des documents d'excellente qualité, indispensable pour l'édition numérique finale. I
- Si les illustrations sont soumises à des droits, demander l'autorisation de reproduction.
- Une liste de toutes les figures (graphiques, tableaux, cartes, etc.) doit être dressée. Elle comportera dans l'ordre : Figure X – Titre de la légende. Auteur du document s'il y a lieu, précédé ou non d'un copyright.
- Aucune illustration ne doit être placée dans le texte. Inscire la légende à son emplacement, si nécessaire. Si aucune indication n'est donnée, les illustrations seront placées à la fin d'article.